

# CONFÉRENCE

mardi 14 décembre 2021  
à 20 heures

## Alternatives pour une autorité parentale sans « violences éducatives ordinaires »

(loi n°2019-721 10/07/19  
dite « loi anti-fessée »)

À l'UDAF des Deux-Sèvres  
171, avenue de Nantes à Niort

Avec l'intervention :

Me Christine ALBINET-CANAC,  
avocat et membre de Conseil et Défense  
des Mineurs

et

Mme Emilie MICHEL, psychopédagogue

